

LE BUT ET LA PORTÉE DU VOYAGE
DE M. MILLERAND EN RHÉNANIE
ET EN ALSACE

★ EN PAGE 2 : DES BOULANGERS SE REFUSENT A OBSERVER LA LOI ★

EXCELSIOR

SAMEDI
11
SEPTEMBRE
1920

Les deux mots les plus courts à prononcer, oui et non, sont ceux qui demandent le plus d'examen.
PYTHAGORE

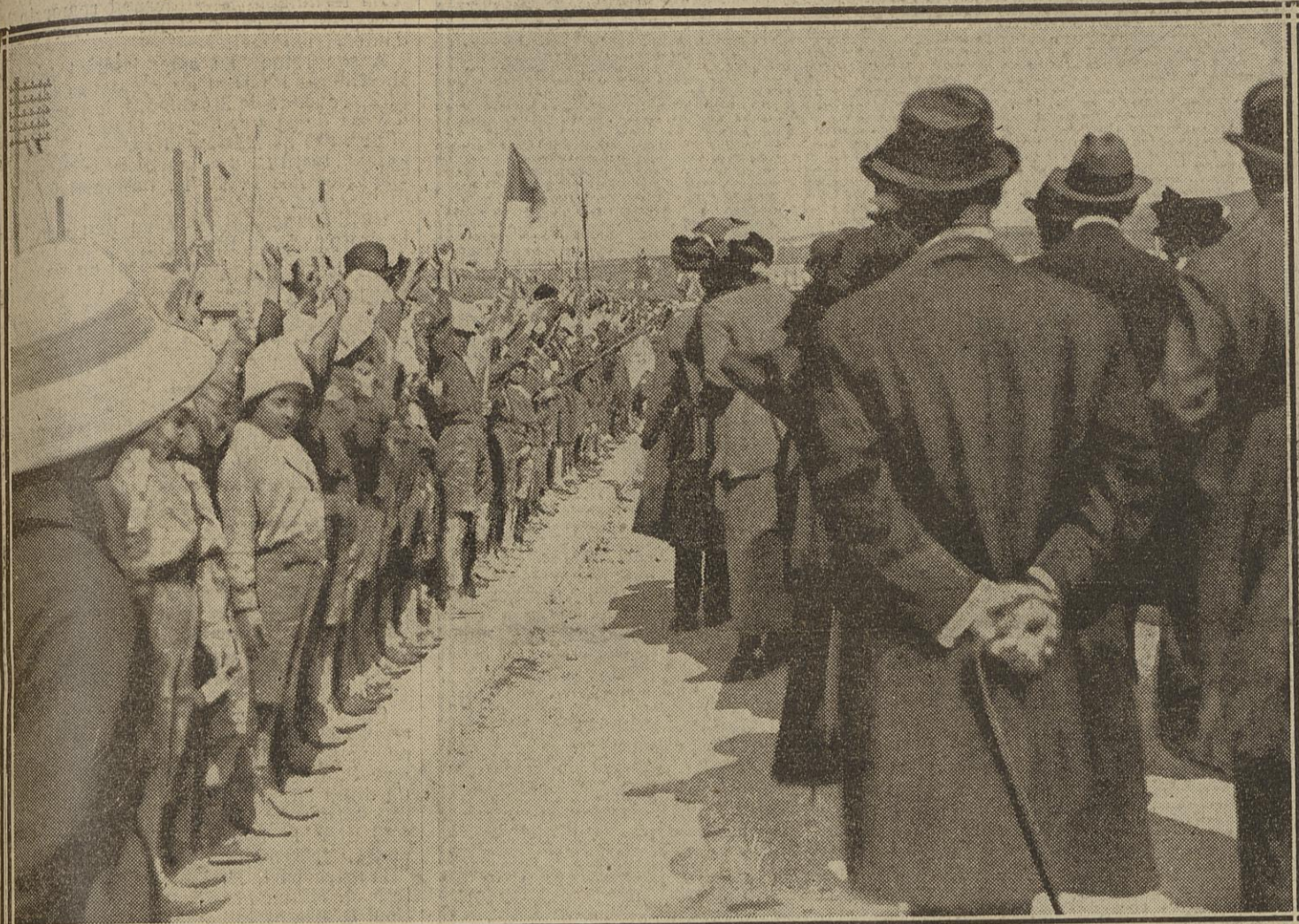
11^e Année. — N° 3.561.
Pierre Lafitte, fondateur.

PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE : 20 cent.
Départements, Belgique, 8^e Duché de Luxembourg, Provinces rhénanes occupées : 25 cent.
Étranger : 30 cent. (voir prix des abonnements, dernière page.)

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLEON
Tél. : Gut. 02-73-02-75-15.00 — Adr. Tél. : Excel-Paris. — 20, rue d'Enghien, Paris.

UN CAMP BRITANNIQUE TRANSFORMÉ EN COLONIE SCOLAIRE

PHOTOGRAPHIES PRISES, HIER, PAR L'ENVOYÉ SPÉCIAL D'"EXCELSIOR", A. CAMIERS



M. OGIER, MINISTRE DES RÉGIONS LIBÉRÉES, ACCLAMÉ PAR LES ENFANTS



LE MINISTRE PASSE EN REVUE LES MONITEURS DE LA COLONIE



LES ENFANTS RÉUNIS POUR EXÉCUTER DES MOUVEMENTS D'ENSEMBLE



EXERCICES DE GYMNASTIQUE AVEC BATONS (ENFANTS DE 12 A 13 ANS)



EXERCICES DE GYMNASTIQUE A MAINS LIBRES (ENFANTS DE 11 A 13 ANS)

Dans les régions libérées, et tout particulièrement dans les grandes villes, les enfants eurent beaucoup à souffrir physiquement au cours de l'occupation allemande. Il était indispensable, si on ne voulait pas les voir dépérir et disparaître en masse, de les "nettoyer" par le grand air. L'an dernier, au mois de juin, le ministre eut l'idée, aidé par des philanthropes américains, d'utiliser, à cet effet, l'ancien camp



DES ÉQUIPES D'ENFANTS DE 12 A 13 ANS JOUENT AU WOLLEY-BALL

anglais de Camiers, qui est immense. Les enfants y furent installés. Ils sont là, aujourd'hui, 6.000 qui reprennent des couleurs et de la joie. 250 institutrices et 850 personnes de service les instruisent et les soignent. Il va sans dire que les exercices physiques tiennent une large place dans le programme. M. Ogier, ministre des Régions libérées, hier, est allé contempler son œuvre : il a le droit d'en être fier.

LA VIE CHERE, PLUS CHERE ENCORE

LES CONSOMMATEURS SONT ARMÉS PAR LA LOI MAIS LA LOI EST MÉPRISÉE PAR LES BOULANGERS

Quand les commerçants n'ont plus de gros pain, dit le décret, ils sont tenus de livrer le pain de fantaisie au poids et au prix du pain ordinaire.

Or, même quand un agent menace de verbaliser, les commerçants visés par le décret refusent de livrer le « fantaisie » au prix de l'« ordinaire ».

NOUS AVONS RECLAME NOTRE DROIT SANS SUCCÈS DANS 5 BOULANGERIES

Ce qu'on nous a répondu des Champs-Élysées au boulevard de Strasbourg :

- Le décret ? C'est bon pour les petites villes.
- Peser le « fantaisie » ? Ça ne se serait jamais vu.
- Le règlement ? On doit le suivre, mais on ne le suit pas.
- Mon petit pain au poids ? J'aimerais mieux le jeter aux croûtes.
- Revenez avec un agent. On ne vous servira pas davantage.

Les boulangers ont observé, depuis le 1er septembre, le décret qui porte à 1 fr. 30 le prix du kilo de pain de consommation courante. Tiennent-ils compte également de la clause qui y est insérée : « Lorsque la boulangerie n'est pas approvisionnée en pain de consommation courante, le boulanger est tenu de livrer les pains de fantaisie en les vendant au poids et au prix du pain de consommation courante » ?

Déroutée par tant d'assurance, la vendeuse prend une résolution désespérée : « Je vais chercher le patron. Elle y va en marchant à reculons, sans se quitter des yeux ; si elle se retournait, je n'aurais qu'à avaler les baguettes. Le patron remonte. — Vendre mon petit pain au poids ! J'aimerais mieux le jeter aux croûtes ! Mais restez là : je ne refuse pas de vous servir... La jeune fille va aller, ailleurs, vous en chercher du gros. Je m'excuse de ne pouvoir attendre son retour.

39, boulevard de Strasbourg

Aurai-je, enfin, plus de succès à la boulangerie-pâtisserie Dofrenne, où, comme ailleurs, le gros pain fait défaut ? Hélas ! non... Là, encore, on m'offre « du fantaisie à la pièce ». Il y a, dans la boutique, un moment de stupeur quand je prétends l'acheter au poids. Des femmes en cheveux, qui, secrètement sans doute, me donnent raison, observent une réserve prudente, de crainte de mécontenter le fournisseur habituel. La patronne ne tient pas à ce que la discussion s'éternise.

Boulangier est maître chez lui...

Je me rends, d'abord, à la boulangerie Legat, 73, avenue Victor-Emmanuel. Des baguettes appétissantes et dorées sont en nombre. Pas le moindre pain de ménage. Je feins de ne pas m'en apercevoir : — Un kilo de fendu. Une dame amable m'exprime ses regrets : — Plus de fendu... plus de boulot : du fantaisie. — Alors, une livre... à treize sous. La vendeuse qui, déjà, posait le pain sur la balance le retire comme si, soudain, le plateau était devenu brûlant. — A la livre, si vous voulez, mais c'est un franc ! — Cependant, le décret ?... Le patron intervient. — Le décret ? C'est bon pour les petites villes où il n'y a qu'un seul boulangier, où il faut vendre même à son ennemi mortel. Mais ici... Si je n'ai pas de boulot, qu'on aille voir ailleurs... J'y vais.

Rue de Richelieu

Dans cette boulangerie-pâtisserie, bien connue des habitués de la Bourse, on semble ignorer totalement les règlements récents. — Peser le pain de fantaisie ! Ça ne se serait jamais vu ! — Mais quand le pain ordinaire manque ? La demoiselle du comptoir, qui ne tient pas à prolonger la conversation, répond, vexée : — On prend de l'autre... nous, ça ne nous regarde pas.

Les agents...

Mélancolique, l'agent 217 arpente, à pas lents, la rue Saint-Marc. Son inaction paraît lui peser. Si je lui donnais l'occasion, sinon de se distinguer, du moins s'écouper un peu ? — Monsieur l'agent, connaissez-vous la nouvelle réglementation de la vente du pain ? L'agent 217 fixe sur moi un regard vague et étonné. La question le surprend. Je précise : — Il y a un décret qui oblige les boulangers à céder le pain de fantaisie au poids du pain ordinaire, quand celui-ci manque chez eux. Je n'obtiens pas, de cette révélation, l'effet que j'attendais. Le rêveur me regarde et répète d'une voix triste et voilée : — Le pain de fantaisie ?... Le pain ordinaire ?... Non, je ne sais rien... Nous ne sommes pas au courant des règlements.

Au Grand Saint-Vincent de Paul

Assise à la caisse, la boulangère de la rue d'Hauteville, dont le magasin est placé sous l'égide du bienheureux, m'accueille, affable : — Un renseignement : quand vous n'avez plus ni boulot, ni fendu, vendez-vous au même taux ces jolies Laguettes-là ? — Pensez-vous ! — N'est-ce pas le règlement ? — Si... bien sûr. Mais les boulangers ne sont pas si bêtes : on doit le suivre, on ne le suit pas.

11, Faubourg-Saint-Denis

Trouverai-je, dans ce quartier populaire, un commerçant plus soucieux des décrets ? Je commande, pour varier mes plaisirs, une livre de boulot — en avouant que je l'aime bien cuit. — Il n'y en a pas. — Du fendu ? — Pas davantage : des baguettes seulement. Je me résigne, et, pour me concilier la jeune fille au teint frais, dont les joues semblent saupoudrées de farine : — Ça ne fait rien : j'aime aussi les baguettes. Donnez-m'en un kilo pour vingt-six sous. Pour vingt-six sous ! Une voix indignée répète cette proposition saugrenue. — C'est mon droit.

Il y a une Place pour Vous

13.625 emplois de Représentants, Sténos-Dactylographes, Caissiers, Secrétaires, Chefs-Comptables, etc., ont été offerts, en 1919, aux Éléves de l'École PIGIER. Beaucoup d'Éléves ne sollicitant pas d'emplois, les situations offertes sont toujours plus nombreuses que les Éléves à placer. Leçons pratiques à l'École, le jour, le soir ou par correspondance sans déplacement. Envoi gratuit de la brochure « SITUATIONS » École Pigier, rue de Rivoli, 53, à Paris (1^{er}).

Le voyage de M. Millerand en Rhénanie et en Alsace

AU COURS DE LA JOURNÉE D'HIER, LE PRÉSIDENT DU CONSEIL A VISITÉ LE PORT PUIS LA CITÉ OUVRIÈRE DE STRASBOURG

C'est pour saluer les valeureux soldats qui montent la garde sur les bords du Rhin et leur témoigner la confiance et la sollicitude du gouvernement que M. Alexandre Millerand s'est rendu dans les provinces rhénanes.

A LA CHAMBRE DES MÉTIERS DE STRASBOURG, LE PRÉSIDENT A AFFIRMÉ L'IMPORTANCE ET L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

STRASBOURG, 10 septembre. — Ainsi qu'Excelsior l'a déjà annoncé, M. Millerand se rendra prochainement en Suisse, où il aura, à Lausanne, avec M. Molta, président de la Confédération helvétique, un entretien des plus importants concernant des questions d'un intérêt commun.

M. Millerand, arrivé hier à Strasbourg, après une tournée d'inspection en Rhénanie occupée, a confié cette information. Le président du Conseil ne ressent aucune fatigue de son long déplacement, à propos duquel il a manifesté même une réelle satisfaction. Nous ne lui avons pas demandé de nous communiquer ses impressions ; la chose était parfaitement inutile, attendu d'une part que M. Millerand, dans ses discours, a déjà répondu maintes fois à toutes les questions qui ont pu lui être posées, et que d'autre part, nous connaissons toute sa pensée, l'ayant entendu, à différentes reprises, s'adresser aux armées d'occupation, au corps diplomatique du haut commissariat ou encore aux colonies françaises de Wiesbaden et de Mayence.

La visite du président du Conseil n'avait qu'un but : celui de saluer sur les bords du Rhin où ils montent la garde les valeureux soldats du général Degoutte. « Vous réussez pas ici pour provoquer l'Allemagne, leur a dit M. Millerand ; vous constituez une garantie de paix, et sur cette garantie se réalisent dans leur intégrité les clauses du traité de Versailles. »

Et en écoutant ces paroles du président, les troupes demeuraient impeccables dans leur tenue, respectueuses dans leur attitude, mesurant tout le réconfort et toute la confiance que leur apportait la sollicitude du gouvernement de la République.

On a dit, avec quelque raison, que la randonnée du président en Allemagne occupée fut un voyage de gestes. Soit. Mais les gestes ont été empreints d'un tel tact et d'une telle simplicité que personne, en France, ne saurait les regretter. On a exactement compris avec quelle émotion M. Millerand, ancien ministre de la Guerre de 1914, s'était incliné sur la tombe d'un glorieux général et avait salué à Coblenz nos soldats qui y sont inconnus.

On a applaudi à son geste de Wiesbaden, lorsque, dans le château impérial qui fut habité par le kaiser au moment de l'armistice, il a rendu ce splendide hommage aux troupes coloniales, aux braves Marocains, que le général Mordacq, avec un art parfait de metteur en scène, avait massés autour de son palais. Personne ne blâmera, d'un autre côté, le pèlerinage officiel accompli par le président du Conseil à la maison où vécut et travailla Beethoven. Cette visite impressionna les Allemands, à l'heure précise où leurs journaux panacheux interprètent le voyage en Rhénanie comme une arrogance et comme une provocation. Ils ont compris, peut-être, par le geste de M. Millerand, que la politique des Alliés serait une politique de réconciliation s'ils consentaient enfin à se soumettre loyalement et complètement aux obligations du traité.

Il était curieux, pendant la traversée des villes et des villages rhénans, d'examiner l'attitude des Allemands au passage du cortège présidentiel. Dans la partie prussienne de la Rhénanie, la population observait un degré d'indifférence auquel il nous semblait difficile d'atteindre. Nous pensions, en effet, que même de la part des Allemands, la venue inusitée d'un président du Conseil d'un autre pays, d'un maréchal de France et de hauts dignitaires de notre République aurait, pour le moins, éveillé dans cette foule un sentiment de curiosité. Il n'en fut rien, et le public, obéissant strictement aux ordres venus de Berlin, s'en soucia à peine.

Dans le duché de Hesse, la population fut plus accueillante. Les habitants rhénans ne purent dissimuler la grosse impression que leur causait cette visite, et notamment celle du maréchal Foch. Un colonel me disait même à notre arrêt à Worms que le maire de la ville était venu spontanément lui offrir des drapeaux tricolores pour décorer sa résidence.

À Landau, nous avons eu une minute d'enthousiasme. C'était au cours d'une prise d'armes : le maréchal Foch faisait chevalier de la Légion d'honneur la femme d'un général, Mme Daugan, une héroïque infirmière de Péronne. Le maréchal, galamment, au lieu de lui donner l'accolade, lui baisa la main ; l'infirmière protesta et, au milieu des applaudissements de la foule, le maréchal la serra dans ses bras.

Le président du Conseil se rendit ensuite en Alsace, accompagné de son collaborateur immédiat, M. Reibel, sous-secrétaire d'État à la Présidence ; du docteur Euescher, une des personnalités les plus érudites dans les questions alsaciennes, et de son fils, M. Jean Millerand, qui régla d'une façon si parfaite tous les détails de cette étonnante randonnée.

Nous ne redirons pas ici sous quels vifs et sous quel amoncellement de fleurs s'est effectuée l'entrée de M. Millerand à Strasbourg. Depuis son arrivée en Alsace, le président a été entouré des plus chaleureuses ovations ; des réceptions ont été données en son honneur.

Maxime BAZE.

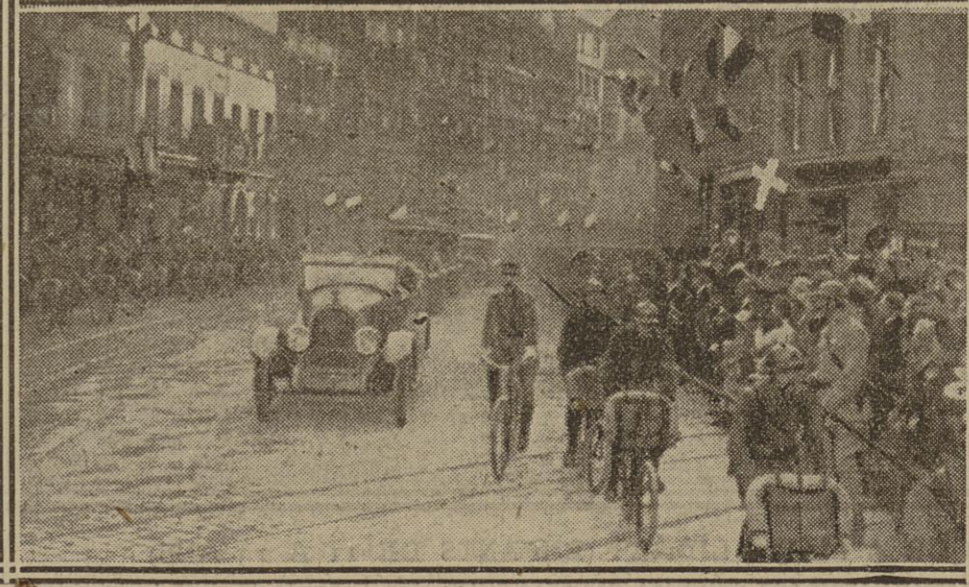
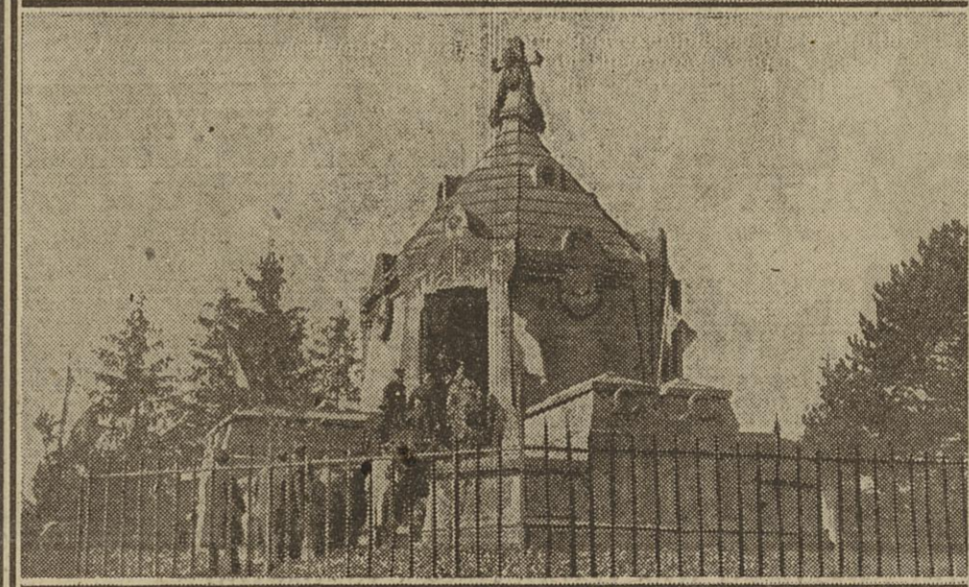
LA JOURNÉE D'HIER A STRASBOURG

STRASBOURG, 10 septembre. — Ce matin, à 9 heures, M. Millerand, qui avait passé la nuit au commissariat général, s'est rendu à la Chambre des métiers, accompagné de MM. Reibel, Alapetite, Julliard, préfet du Bas-Rhin. Il a été reçu par le président, M. Leiffer, entouré des membres du comité.

Dans un discours, le président de la Chambre des métiers a remercié M. Millerand de l'intérêt qu'il a toujours porté à ces institutions intéressantes, qui sont les survivantes des anciennes corporations et qui sont adaptées aux exigences de la vie économique moderne.

M. Millerand, dans sa réponse, a dit sa joie de se retrouver dans cette Maison du travail :

— Vous avez compris, dit-il, que l'enseignement professionnel pour porter ses fruits ne peut pas être seul. Vous avez compris que c'est aujourd'hui, dans toute la France, une vérité hors de conteste, que l'enseignement professionnel aura un grand avenir. Il faut que l'élève apprenne à garder, quand il aura sa maîtrise, le contact avec les corporations. Tout l'enseignement, continue le président, doit être utilitaire et idéal, l'enseignement technique doit profiter à l'enseignement général, qui doit, lui



DE WIESBADEN A STRASBOURG. — PHOT. DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL. 1. M. Millerand serre la main du général Mordacq, à Wiesbaden ; 2. Le tombeau de l'ancien préfet de Napoéon I^{er}, à Mayence ; 3. Réception de M. Millerand par les soldats de Niederbronn ; 4. Au monument de Werth-Freschwiller ; 5. Le président du Conseil acclamé à son arrivée à Marmoutier ; 6. Le cortège officiel à Strasbourg.

aussi, s'en inspirer. C'est pourquoi le sous-secrétaire d'État de l'Enseignement technique l'a créé et a été rattaché au ministère de l'Instruction publique.

En terminant, M. Millerand remercie les membres des corporations de leur œuvre d'intérêt national.

A son retour au commissariat général, M. Millerand a reçu les sénateurs du Bas-Rhin, l'évêque de Strasbourg, le recteur, les doyens de la Faculté, le maire de Bieschwiller, des délégations diverses : fonctionnaires, instituteurs, ingénieurs, banquiers, employés des P. T. T., mécaniciens, étudiants, etc.

Un déjeuner intime a eu lieu ensuite à la préfecture du Bas-Rhin. Cet après-midi, le président du Conseil a visité le port de Strasbourg, la coopérative et la cité ouvrière.

Un grand banquet a eu lieu, à 19 heures, à l'hôtel de ville. M. Millerand a prononcé un important discours, en réponse à une allocution du maire, M. Peirotes.

Dans la soirée, une retraite aux flambeaux a parcouru les principales rues de la ville, au milieu des acclamations d'une foule enthousiaste.

Le président du Conseil, les larmes aux yeux, tant son émotion était grande, s'adressa du haut du balcon :

« L'Alsace et la Lorraine seront considérées par la France comme ses filles préférées, car elles ont été les plus malheureuses et les plus, pendant cinquante ans, elle les avait perdues. »

M. MILLERAND EN SUISSE

GENÈVE, 10 septembre. — M. Millerand arrivera mercredi prochain, à Genève, pour visiter le bureau international du travail. Le gouvernement genevois offrira un dîner en son honneur. Une grande manifestation de sympathie est prévue pour souhaiter la bienvenue au président du Conseil français.

D'autre part, M. Millerand doit rencontrer M. Molta, président de la Confédération. Il sera certainement échangé des opinions sur les questions intéressant les deux pays : zones, navigation du Rhône et du Rhin, etc. L'entretien portera probablement aussi sur le problème russe et la Société des nations.

L'accord militaire franco-belge

BRUXELLES, 10 septembre. — La Libre Belgique annonce que la lettre de ratification de l'accord militaire franco-belge sera publiée à Bruxelles dès sa réception par M. Millerand.

La Conférence des ambassadeurs

La Conférence des ambassadeurs a décidé d'envoyer une note à l'Allemagne pour protester contre l'arrestation, dans le canal de Kiel, de bateaux se dirigeant sur Dantzig. Elle a examiné une note remise par l'Allemagne en vue de protester contre les décisions des Alliés, à la suite du plébiscite de Marienwerder. Enfin, la conférence s'est préoccupée des moyens d'assurer l'application de l'article 268 du traité, concernant l'exportation en franchise des produits du Luxembourg à destination de l'Allemagne.

L'or russe et la presse bolchevik d'Angleterre

Une offre de subsides russes au « Daily Herald » LONDRES, 10 septembre. — Le Daily Herald annonce, après des titres en manchette, que l'administration du journal a reçu des organisations russes une offre de 75.000 livres en or. L'Assemblée du journal sera convoquée pour décider si cette offre doit être acceptée. M. Francis Meynell, représentant du journal, qui a visité l'année dernière les pays scandinaves et la Finlande, est déjà en possession de cet argent. Le journal ajoute que cette offre constitue une belle preuve de la solidarité internationale de la classe ouvrière.

Collision de trains

Trois morts — Huit blessés

LORIENT, 10 septembre. — Près de Vannes, une locomotive hant le pied à tamponner un train de ballast. Un wagon, dans lequel se tenaient de nombreux employés de la voie, a été violemment projeté sur le ballast. Cinq d'entre eux, assez sérieusement atteints, ont été transportés à l'hôpital de Vannes, ainsi que le mécanicien et le chauffeur du train tamponneur, nommé Gougault et Beauchêne, plus grièvement blessés encore. Le mécanicien Esour et le chauffeur Sarvel, du train tamponné, ont été réduits en bouillie sous leur machine qui, elle-même, a été mise en miettes. Un troisième cadavre a été découvert, celui de l'ouvrier Sureau, originaire de Drech (Morbihan).

Aussitôt prévenu, le préfet du Morbihan s'est rendu sur les lieux de l'accident.

La première enquête a établi que c'est par suite du manque de signalisation que la machine du train abordeur vint donner en plein sur le train de ballast qui stationnait sur la voie.

L'adjudication des raisins de la « treille du roy »

FONTAINEBLEAU, 10 septembre. — L'adjudication des raisins de la « treille du roy », dans le parc national de Fontainebleau, aura lieu mercredi 15 septembre, à 2 heures.

M. Bidegaray redevient secrétaire général de la Fédération des cheminots

Le vote de l'ordre du jour présenté par les majoritaires, et qui réunit les voix de 294 syndicalistes contre 118 aux minoritaires, a donné ainsi une majorité importante à M. Bidegaray. Aussi celui-ci a-t-il été réélu secrétaire général au cours de la réunion qui s'est tenue rue Baudin, au siège de la Fédération.

